

CERTIFICAT

N° ATA 1958 2026

Morgane Accompagnement

N° de déclaration d'activité : 94202159220 / SIREN : 938861820

En l'application :

- ✓ Du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- ✓ Du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L. 6313-3 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019
- ✓ Du décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- ✓ Du Guide de lecture du Référentiel National Qualité publié sur le site du ministère du travail,
- ✓ Du programme de certification PG25 d'ATALIA Certification
- ✓ Du décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant sur les dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L6316-1 du code du travail.
- ✓ De l'arrêté du 30 décembre 2021 fixant la date limite de financement pour les organismes de formation en cours de certification qualité au 1^{er} janvier 2022 et prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance.
- ✓ Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

ATALIA Certification, certifie que l'organisme cité ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le :

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Pour les activités suivantes :

- ☒ L6313-1- 1° Actions de formation
- ☐ L6313-1- 2° Bilan de compétences
- ☐ L6313-1- 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- ☐ L6313-1- 4° Actions de formation par apprentissage

et est déployé sur le site suivant :

Résidence des Iles – Le Malte, 20000 AJACCIO

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées,
ce certificat est valable du **15 juillet 2026** jusqu'au **14 juillet 2029**.

Date de certification initiale : 15 juillet 2026.



Jean-Marc LEGAGNEUR
Directeur ATALIA Certification

Accréditation Cofrac n°5-0628, Certification de processus, portée disponible sur www.cofrac.fr

ATALIA CERTIFICATION – 15 bis rue du Teillac 35410 NOUVOITOU – Tél. 02 23 07 60 45 – www.atalia.fr

S.A.R.L au capital de 50 000 € – SIRET 401 154 711 00048 – Code APE 7022 Z PG2402a